

DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE UNIQUE

PJ N°47 – DESCRIPTION DES CAPACITES TECHNIQUES ET FINANCIERES site ARBIOM – Le péage du Roussillon



0	27/03/23	Première édition	S.GRAOUNA	S.LIMINANA	C-H NICOLAS
REV.	DATE JJ/MM/AA	OBJET	REDACTION (nom & visa)	VERIFICATION (nom & visa)	VALIDATION CLIENT (nom & visa)
REVISIONS DU DOCUMENT					

SOMMAIRE

1. CAPACITES TECHNIQUES	3
1.1. CREATION DU PRODUIT	3
1.2. DURABILITE DU PROJET	4
1.3. SITE LE PEAGE-DE-ROUSSILLON	5
2. CAPACITES FINANCIERES	7



1. CAPACITES TECHNIQUES

1.1. CREATION DU PRODUIT

ARBIOM, anciennement Biométhodes, est une société française créée en 1997 au Génomètre d'Evry. L'entreprise s'est tout d'abord spécialisée dans les enzymes, développées dans sa plateforme industrielle Optazyme. A partir de 2008, en partenariat avec l'université américaine Virginia Tech, ARBIOM a développé une technologie de prétraitement de la biomasse lignocellulosique. La société-mère est ensuite devenue américaine en 2015, la filiale française ayant vocation à porter le programme de démonstration et la première unité commerciale de la société.

Les bioraffineries ARBIOM permettaient de produire des sucres de deuxième génération pour des applications « chimie verte » et biocarburants. Néanmoins, au vu de la baisse du cours du pétrole et de la problématique alimentaire, ARBIOM a réorienté ses applications sur le secteur porteur de l'agroalimentaire, en particulier des protéines.

En optimisant une souche de levure, non OGM et un procédé de fermentation de ces levures, ARBIOM a créé son premier ingrédient riche en protéine obtenu à partir de bois : Sylpro®.

ARBIOM réalise des tests à grande échelle depuis 2018, en interne et auprès de potentiels clients dans le cadre de la validation commerciale du produit.

La société a d'ailleurs participé au projet SylFeed qui a duré 4 ans. Le projet était partiellement financé par l'Union Européenne dans le cadre d'un projet Horizon 2020 à hauteur de 10,9 M€. SylFeed vise à créer une nouvelle chaîne de valeur entre l'industrie du bois et l'industrie aquacole. Le but étant de valider à l'échelle industrielle la technologie (avec des partenaires techniques) et le produit (avec de potentiels clients) d'ARBIOM.

En 2019, ARBIOM a rejoint, en tant que partenaire, le programme européen Nextgen Proteins, en partie financé par l'Union Européenne. Ce projet, qui regroupe 21 partenaires, a pour vocation de comparer diverses sources de protéines alternatives (bois, insectes, algues). Le but du projet est de comparer ces différentes sources de protéines pour des applications en alimentation animale et également en alimentation humaine, permettant d'appuyer le potentiel de SylPro® sur ces différents marchés.

La validation technologique et commerciale d'ARBIOM et de son produit Sylpro® aboutis au projet de construction de la première unité commerciale de la société dans la commune Le Péage-de-Roussillon.



PJ n°47 – Description des capacités techniques et financières – DAEU ARBIOM LE PEAGE DE ROUSSILLON

1.2. DURABILITE DU PROJET

La Commission européenne atteste que près de 80% des protéines nécessaires à l'alimentation animale en Europe sont importées.

Il s'agit majoritairement de tourteau ou concentré de soja, largement utilisés dans les élevages porcins, en aquaculture ou pour les animaux de compagnie, les farines de poisson...

Par ailleurs, les importations européennes de soja ont été multipliées par cinq depuis le début des années 1970. A elle seule, la France importe chaque année près de 4,5 millions de tonnes de soja.

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) estime à 40% la hausse de la demande mondiale en protéines d'ici 2030.

Cette croissance exponentielle s'explique par l'augmentation de la demande (croissance exponentielle de la population mondiale). S'en suit le développement des activités d'élevage avec un processus d'intensification qui se traduit par l'utilisation de plus d'aliments concentrés au détriment des fourrages frais (prairies) ou séchés (foin, paille), ainsi que par l'insuffisance de la production européenne de protéagineux.

Néanmoins, ces sources de protéines ont un impact environnemental important : le soja est lié aux activités de déforestation, les farines de poisson proviennent de la pêche minotière qui participent souvent au déclin des populations de poissons dits « fourrage »...

Les bénéfices de SylPro® ont été récompensés par de nombreux prix : c'est à la fois un produit naturel, économique, traçable, durable, source de protéines pour l'alimentation tant humaine qu'animale et ainsi un produit particulièrement novateur.

SylPro® est un produit hautement protéique (> 60% de protéines) avec un profil d'acides aminés (notamment lysine, méthionine, et thréonine) et une digestibilité optimale pour l'alimentation animale. Il se positionne donc comme un réel concurrent des sources de protéines traditionnelles, dont les profils en acides aminés ne sont pas complets. Il présente de plus des avantages significatifs d'un point de vue environnemental et économique par rapport aux autres sources de protéines commercialisées.

Ainsi, le projet d'ARBIOM s'insère parfaitement dans le plan relance pour l'indépendance protéinique. En effet, le plan protéines végétales vise à réduire la dépendance de la France aux importations de protéines végétales des pays tiers, à permettre aux éleveurs d'améliorer leur autonomie pour l'alimentation de leurs animaux, et à encourager les Français à augmenter leur consommation de protéines végétales, pour répondre aux nouvelles recommandations nutritionnelles.

Dans ce contexte, la société ARBIOM a bénéficié en 2022 de 12 millions d'euro au titre du plan France Relance.

Le produit développé par ARBIOM s'insère dans le contexte actuel tant au niveau environnemental, économique et sociétal.



PJ n°47 – Description des capacités techniques et financières – DAEU ARBIOM LE PEAGE DE ROUSSILLON

1.3. SITE LE PEAGE-DE-ROUSSILLON

ARBIOM projette de s'installer sur la commune du Péage-de-Roussillon, dans le département de l'Isère (38).

Le projet sera implanté au droit de l'ancien site CERDIA, dans la plateforme chimique des Roches-Roussillon. Il occupera une superficie totale de 16 940 m².

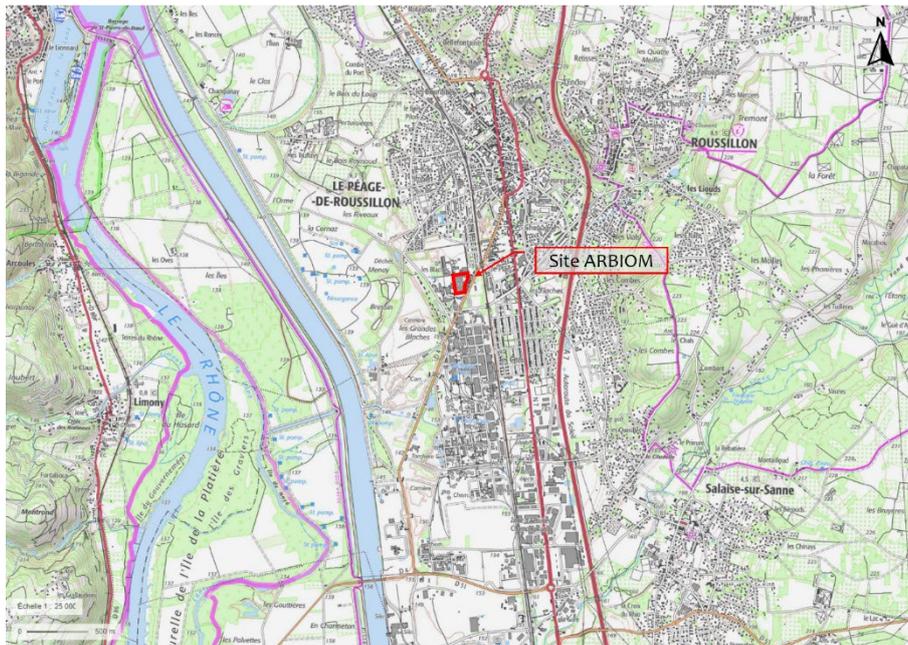


Figure 1. Localisation du site ARBIOM (source : IGN Géoportail)

En phase d'exploitation, le site d'ARBIOM fonctionnera 24 heures sur 24 et ce 365 jours par an, pour produire Sylpro®.

La capacité de la production du site est estimée à 10 000 tonnes par an.

La société disposera d'une organisation fonctionnelle structurée, qui se traduira par la présence sur le site :

- D'un responsable de site ;
- D'un responsable administratif ;
- D'un responsable d'exploitation ;
- D'un responsable de maintenance ;
- De techniciens de maintenance ;
- De techniciens de supervision et conduite des installations techniques.

Dans le cadre du projet, environ 35 nouveaux emplois seront créés. Le personnel intervenant sur le site sera formé et qualifié.

La gestion technique des installations sera assurée par l'exploitant tandis que la maintenance préventive et corrective, les interventions techniques sur les équipements et sur les matériels de sécurité seront effectuées par des sociétés spécialisées. Des contrats seront mis en œuvre avec ces prestataires spécialisés selon un cahier des charges strict.



PJ n°47 – Description des capacités techniques et financières – DAEU ARBIOM LE PEAGE DE ROUSSILLON

Par ailleurs, un partenariat solide conclut avec la société OSIRIS GIE permettra de fournir au site Les services et utilités nécessaires à son exploitation.

Le site sera soumis à la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE). Les installations feront l'objet d'une demande d'autorisation auprès de la préfecture (objet de ce dossier), et d'un arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter fixant les dispositions que l'exploitant devra respecter pour assurer la protection de l'environnement, de la santé et de la sécurité publiques (air, eau, bruit, ...).

ARBIOM dispose donc de toutes les capacités techniques requises pour mener à bien son projet.



PJ n°47 – Description des capacités techniques et financières – DAEU ARBIOM LE PEAGE DE ROUSSILLON

2. CAPACITES FINANCIERES

ARBIOM a été créée en 1997 et l'activité s'est diversifiée depuis, avec la création du produit SylPro®. ARBIOM a réalisé des tests à grande échelle depuis 2018 et a participé au programme européen Nextgen Proteins en 2019.

L'activité de production commerciale de SylPro® est prévue pour le deuxième semestre 2024.

ARBIOM a signé une convention de subvention avec la Banque Publique d'Investissement (BPI), dans le cadre du plan relance protéique, pour un financement d'environ 12 063 k€ pour la construction de sa première usine commerciale.

Ainsi, en cas d'incident ou d'accident, le demandeur sera en mesure de participer financièrement à la remise en état du site, à l'achat de matériels de dépollution le cas échéant, et à la réparation des dommages à l'environnement résultant du dysfonctionnement de l'établissement.

La société ARBIOM disposera donc des capacités financières suffisantes.

